

La commune de Barrettali se voit décerner le prix national des «Rubans du Patrimoine»

Le concours les rubans du Patrimoine distingue et récompense, par des prix nationaux, régionaux et départementaux, des communes ayant réalisé des opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti. En 2012, c'est la commune de Barrettali qui a été distinguée au niveau national pour la restauration de l'église Saint Pantaléon. Les Préfets de Corse et de Haute-Corse, **Patrick Strzoda** et **Louis Le Franc** ont profité du Congrès des Maires pour remettre le prix national à **Anthony Hottier**, le maire de cette commune du Cap Corse. A la clé, un chèque de 5000 euros et la reconnaissance nationale de trois entités pour cette commune dynamique, la Fédération Française du Bâtiment, l'Association des Maires de France et la Fondation du Patrimoine.

